

canadiennes, n'a pas varié, comme dans le mois précédent qui accusait une diminution de plus de \$800,000 dans le portefeuille des banques.

Les dépôts du public remboursables après avis, c'est-à-dire portant intérêt ont augmenté d'un peu plus de \$50,000; c'est maigre comme chiffre, mais il est à supposer que les capitaux ont préféré se porter sur des genres de placement qui rapportent plus que le dépôt en banque.

Les dépôts provenant d'ailleurs que du Canada passent de 16 millions à 21 millions; nous verrons plus loin que cette augmentation a sa contrepartie dans l'augmentation des prêts au dehors.

L'item *autre passif*, diminue de mois en mois: de \$6,965,000 en août, il descend à \$5,692,000 en septembre, c'est encore un joli chiffre, que nous aimerions voir réparti sous une ou plusieurs autres rubriques.

Nous avons dit plus haut que les escomptes et prêts courants au Canada n'avaient pas varié; en effet, une augmentation de \$8,000 sur 272 millions est une goutte d'eau dans la mer.

Mais il n'en est pas de même des escomptes et prêts courants au dehors qui d'un bond passent de 14 à 18 millions.

Les prêts à demande au Canada accusent une augmentation de \$750,000 et le même genre de prêts au dehors est en augmentation de deux millions en chiffres ronds. De sorte que maintenant, il y a, à un million près, autant d'argent avancé sur titres et valeurs mobilières aux Etats-Unis qu'au Canada par nos propres banques.

Nous avons déjà dit que ce n'était pas un mal, bien au contraire, que ces placements au dehors qu'il est facile de rappeler en tous temps, selon les besoins.

D'ailleurs, nos banques ne manquent pas de ressources pour satisfaire à des exigences plus grandes que le développement du pays pourrait créer. Jamais le montant de leur actif immédiatement réalisable n'a été aussi élevé et pour le mois qui nous occupe, nous notons, en ce sens, les augmentations suivantes:

Espèces.....	\$ 585,893
Billets fédéraux.....	399,395
Obligations des gouvernements... do municipalités.....	569,926 1,026,477
Autres valeurs mobilières.....	1,032,022

Soit, ensemble, plus de..... \$3,600,000

En dehors de leur actif immédiatement réalisable, et avant lui, cela se conçoit, les banques ont une ressource encore disponible de \$15,

400,000 dans l'émission de leurs propres billets. Car le capital versé des banques atteint \$65,700,000 et leur donne droit à mettre un pareil montant de leurs propres billets en circulation. Il en a été émis pour \$50,300,000, la différence est donc bien de \$15,400,000 comme ci-dessus.

Nous ne parlerons que pour mémoire de la dette nette des banques du dehors envers nos banques canadiennes et qui dépasse douze millions et demi.

Enfin, s'il en était besoin, nos banques augmenteraient, comme quelques-unes l'ont fait depuis le retour de la prospérité, leur capital-actions.

Il est certain que nos banques dans l'avenir seront, comme elles l'ont été dans le passé à la hauteur des circonstances.

Voici un tableau résumé de la situation des banques au 31 août et au 30 septembre derniers :

PASSIF.	31 août 1900	30 sept. 1900
Capital versé.....	\$65,368,255	\$65,784,772
Réserves.....	33,245,018	33,769,356
Circulation.....	\$47,421,277	\$50,387,070
Dépôts du gouvernement fédéral.....	2,752,546	3,095,600
Dépôts des gouvern. provinciaux.....	2,850,816	2,421,272
Dép. du public remb. à demande.....	100,738,575	101,911,549
Dép. du public remb. après avis.....	183,007,679	183,062,013
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	16,429,516	21,213,758
Emprunts à d'autres banq. en Canada.....	1,337,916	1,491,563
Dépôts et bal. dus à d'autr. banq. en C.	3,384,578	3,462,114
Bal. dues à d'autres banq. en Anglet...	5,713,769	4,998,675
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.	569,873	867,283
Autre passif.....	6,965,301	5,692,343
	371,171,916	378,603,318
ACTIF.		
Espèces.....	\$11,080,742	11,666,635
Billets fédéraux.....	18,243,566	18,642,961
Dépôts en garantie de circulation.....	2,372,973	2,372,973
Billets et chèques sur autres banques.....	9,947,178	10,045,213
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	1,295,152	1,549,743
Dépôts et balances dans d'autr. banq. en Canada.....	4,253,174	4,512,917
Balance dues par agences et autres banques en Ang...	6,014,776	6,485,226
Balance dues par agences et autres banq. à l'étranger.	12,374,707	12,020,346
Obligations des gouvernements.....	11,182,752	11,752,678
Obligations des municipalités.....	10,887,664	11,914,141
Obligations, actions et autr. val. mobilières.....	24,210,972	25,247,994
Prêts à dem. remboursables en Can.	30,028,215	30,786,953

Prêts à dem. remboursables ailleurs	27,771,191	29,749,949
Prêts courants en Canada.....	272,012,320	272,020,391
Prêts courants ailleurs.....	14,885,183	18,650,178
Prêts au gouvernement fédéral.....		
Prêts aux gouvernements provinciaux	1,501,760	1,572,168
Créanc. en souffrance	1,988,004	2,391,949
Immeubles.....	991,911	1,149,744
Hypothèques.....	575,919	582,202
Immeubles occupés par les banques...	6,335,039	6,426,345
Autre actif.....	8,174,399	8,129,840
	\$476,127,784	487,670,752

LE SALAGE DU BEURRE EN LAITERIE

Le salage du beurre en laiterie soulève plusieurs questions très intéressantes :

1o Faut-il fixer pour le beurre salé un prix moins élevé que pour le beurre non salé ?

Malgré tous les préjugés contraires qui ont cours et la pratique constante d'un grand nombre de laiteries, nous n'hésitons pas à affirmer que le beurre salé devrait être vendu à prix *plus élevé* que le beurre non salé.

Généralement, sur la fausse supposition que le salage apporte une augmentation de poids, on diminue le prix du beurre salé. Or, c'est un fait d'une constatation facile, le beurre bien salé ne gagne pas en poids, bien souvent même *il perd*, surtout lorsqu'il séjourne quelques jours à la laiterie avant l'expédition.

La raison de ce fait : le sel, peut-on dire, chasse l'eau que renferme le beurre frais. C'est pourquoi, après quelques heures de salage, le beurre pleure; sous l'action du malaxeur cette eau est expulsée énergiquement. La perte est d'autant plus grande que le beurre renferme une plus grande quantité d'eau. Généralement les beurres secs (12 p. 100 d'eau) ne gagnent rien au salage et les beurres humides (16 à 20 p. 100) perdent en poids par cette opération.

La conclusion s'impose : Le salage est une opération supplémentaire qui exige une main d'œuvre spéciale et l'emploi d'une matière première particulière (le sel) ; il y aurait donc lieu, *tout au moins*, de ne pas abaisser le prix en faveur de cette préparation :

2o Quand faut-il saler ?

La fabrication rationnelle exige que le salage se fasse *immédiatement après le premier malaxage*. Avant l'expédition, au moins un demi-jour après le salage, on fait subir au